

EDUCATION

Paris veut faire des économies sur les centres d'orientation

Les Centres d'information et d'orientation sont-ils appelés à disparaître dans la capitale ? A l'heure où des milliers d'adolescents cherchent leur voie, c'est l'inquiétude au sein des personnels des CIO après l'annonce du désengagement financier de la Ville.

La nouvelle est tombée pendant les vacances de février. Dans un courrier daté du 5 février, Anne Hidalgo, la maire PS de Paris, a annoncé au rectorat la fin de la prise en charge du fonctionnement administratif des onze CIO (Centre d'Information et d'Orientation) dits départementaux à la rentrée 2015 (les trois autres étant sous la tutelle de l'Etat). L'économie réalisée porte sur 46 000 € par an.

« Cette décision unilatérale aussi absurde qu'irresponsable va conduire à la fermeture de ces 11 CIO et les conséquences seront catastrophiques », s'insurge Danielle Simonnet, la conseillère de Paris (Front de gauche), par ailleurs, conseillère d'orientation psychologue de profession. L'élue du XX^e déposera un vœu au conseil d'arrondissement, jeudi prochain.

Les directeurs des CIO reçus aujourd'hui au rectorat de Paris

Ce sont près de 20 000 jeunes qui fréquentent chaque année les CIO dans la capitale : des collégiens, des lycéens, mais aussi des élèves sans affectation ou en rupture de ban avec l'école, des primo arrivants ou bien encore de jeune à la recherche d'une formation dans le cadre d'une reconversion professionnelle. « Dans quelles conditions ces jeunes vont-ils être accueillis à l'avenir ? Les quelque 90 conseillers d'orientation-psy-



Près de 20 000 jeunes fréquentent chaque année les centres d'information et d'orientation de la capitale. (LP/Benedicte Agoudetse.)

chologues devront-ils s'entasser dans les trois CIO d'Etat », s'alarme une élue du personnel, pronostiquant « un boom des organismes de coaching accessibles aux seules familles aisées et ne proposant pas le même suivi que les CIO ».

A la Ville, on balaie cette inquiétude d'un revers de main. « Le survie des CIO n'est pas menacée. Il n'est pas question de les déloger. Il s'agit d'un simple transfert de compétence », assure Alexandra Cordebard, l'adjointe (PS) chargée des affaires scolaires à la Ville de Paris. Les dépenses de fonctionnement administratif (matériel notamment) de-

vraient être prises en charge par l'Etat dès la prochaine rentrée. « Je serai très surprise que l'Etat se désengage d'un dispositif très utile et qui, je l'espère, continuera à se développer », renchérit l'adjointe.

Les directeurs des CIO seront reçus aujourd'hui au rectorat de Paris. « Nous sommes attentifs à cette question importante et au devenir des personnels concernés. L'Académie de Paris fera en sorte de permettre de bénéficier des informations et de la documentation dont ils ont besoin », assure le rectorat.

CHRISTINE HENRY